



Centre Hospitalier de Coulommiers

Livret d'accueil

Maternité

Secrétariat : 01.64.65.38.94

Fax : 01.64.65.37.90

Service : 01.64.65.38.99

Bloc obstétrical : 01.64.65.38.96

Consultations nourrissons : 01.64.65.39.51

Adresse :

Rue Gabriel Péri

77120 Coulommiers

Mail : pole.mere.enfant@ch-coulommiers.fr

Bienvenue au Centre Hospitalier de Coulommiers

Ce livret est conçu pour vous informer de l'organisation du service.

Il vous apportera de précieux conseils pour un séjour agréable.

L'équipe médicale soignante sera toujours à votre disposition pour vous guider tout au long de ces quelques mois à venir

Chef de pole : Dr Nabi

Praticiens hospitaliers : Dr Desgabriel Dominique
Dr Zelasko Marie-Christine
Dr Jabour Widah
Dr Scemama Jean-Claude

Pédiatres : Dr Ktari
Dr Nacer
Dr Haroun
Dr Ngalula
Dr Manbuku
Dr Tranié
Dr Zibi

Pédopsychiatre : Dr Meyer Laure

Anesthésistes : Dr Guedj
Dr Kara
Dr Cherrak

Cadre Sage-femme : C.Talmetier

1. Les consultations :

Elles sont assurées par les médecins et la sage-femme.

- une consultation par mois jusqu'au terme de la grossesse
- une consultation avec un médecin anesthésiste est à programmer au huitième mois (36 semaines)

Tel : 01.64.65.36.44

- Les consultations prénatales sont assurées du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous :

Tel : 01.64.65.38.94 (à noter que le secrétariat est ouvert sans interruption)

- Des consultations privées sont assurées par les médecins de l'équipe. Se renseigner auprès du secrétariat médical. Les tarifs sont affichés en salle d'attente.
- Les consultations d'urgence obstétricales sont gérées 24h00 /24h00 par une sage-femme et un gynécologue obstétricien.
- Si vous le souhaitez, une prise en charge sur le sevrage tabagique est possible avec une équipe formée : vous renseigner auprès du secrétariat de la maternité.
- Une sage-femme de la protection maternelle et infantile est à votre disposition et sur demande médicale. Elle passera à votre domicile avec votre accord

Tel : 01.64.75.58.11

2. La préparation à la naissance :

Les rencontres ont lieu dans le service. Une bonne préparation à la naissance est indispensable pour un accouchement : Meilleure connaissance de soi, initiation à la relaxation et aux exercices permettant une adaptation à la grossesse et à l'accouchement, information sur l'allaitement maternel, dialogue avec l'équipe et le service, etc.

L'inscription se fait auprès de l'agent d'accueil du service de maternité.

Tel : 01.64.65.38.99 de 09h30 à 16h30 du lundi au vendredi ou venir rencontrer notre agent sur ces horaires.

Vous sont proposés :

- Le chant prénatal tous les lundis de 17h30 / 18h30 à partir du quatrième mois de grossesse
- Une gymnastique aquatique basée sur la préparation à la naissance, assurée par les sages-femmes de l'équipe à la piscine de La Ferté sous Jouarre tous les lundis de 12h10 à 13h00 et de 13h00 / 13h50. Vous munir d'un certificat de non contre-indication délivré lors de la consultation.
- Une réunion d'information sur le service ainsi qu'une visite des locaux tous les mois, le vendredi à 16h00. Vous informer auprès des secrétaires.
- Un rendez vous avec une diététicienne : tel 01.64.65.37.37
- Une réunion avec un pédiatre du pôle pour répondre à vos questions sur le futur bébé
- Des rencontres autour du massage bébé avec les auxiliaires de puériculture et les sages femmes
- Une préparation à la naissance et à l'allaitement personnalisée auprès des sages-femmes libérales de la région sur rendez vous

La présence du futur papa est très bénéfique lors de tous ces moments

Le volume de votre valise est à ajuster en fonction des possibilités familiales qui vous sont offertes pour l'entretien du linge pendant le séjour.

Pour le jour de l'accouchement :

Dans un sac distinct de votre valise, nous vous remercions de préparer le matériel et les vêtements que vous souhaitez utiliser pour vous et votre bébé avec

Pour vous :

Brumisateur

Pour le bébé :

- 1 body ou une petite chemise avec la culotte
- 1 brassière de laine
- 1 pyjama
- 1 paire de chaussons ou 1 paire de chaussettes
- 1 turbulette ou 1 couverture
- un bonnet

Nécessaire utile pour votre séjour en Maternité :

Tout vêtement en contact avec la peau de votre bébé doit être lavé avant d'être utilisé (éviter les assouplissants car il existe des risques d'allergies). Pour le nouveau-né nous vous conseillons des vêtements taille 1 à 3 mois.

Pour la mère :

- *pyjamas, chemises de nuit ou vêtements d'intérieur
- *soutien-gorge d'allaitement et coussinets si vous donnez le sein plus un ou deux coussins ou oreillers
- *serviette de table
- *mouchoirs jetables
- *serviettes de toilette et nécessaire de toilette
- *1 stylo
- *1 paréo
- *1 thermomètre électronique
- * des sacs pour le linge sale

Pour le bébé :

- * 8 bodys
- * 5 brassières de laine
- * 6 paires de chaussons ou chaussettes
- * 1 bonnet de laine ou coton
- * 6 pyjamas ou petits ensembles
- * 6 bavoirs
- * 4 serviettes de toilette ou sorties de bain
- * 1 turbulette ou gigoteuse 1 âge
- * 1 paquet de couches 3 – 5 kg
- * Le liniment oléocalcaire

Pour la sortie, prévoyez les vêtements appropriés à la saison et le siège auto « dos à la route » pour un retour en toute sécurité.

4. Les documents à apporter :

- Le livret de famille ou à défaut votre carte d'identité
- Carte de sécurité sociale et d'allocations familiales
- Reconnaissance anticipée de l'enfant pendant la grossesse, conseillée si vous vivez maritalement : Elle est à effectuer à la mairie de votre domicile.
- votre carte de groupe sanguin avec deux déterminations (Elle a été vérifiée lors des consultations prénatales)
- les analyses de sang (sérologies) et les échographies faites en cabinet de ville.
- votre projet de naissance après entretien avec une sage-femme

5. La déclaration de naissance :

Après la naissance, un agent du bureau des admissions passera dans votre chambre pour enregistrer de façon définitive la déclaration de naissance, signée en salle de naissance avec la sage-femme responsable de l'accouchement.

Vous serez ensuite invitée à vous rendre à la mairie pour récupérer vos papiers et demander des actes d'extraits d'Etat civil pour la sécurité sociale et la caisse d'allocations familiales. Une assistante sociale se tient à votre disposition et peut vous recevoir :

Tel : 01.64.65.37.25

6 A l'entrée pour accoucher :

A votre arrivée, présentez vous à l'accueil des urgences maternité et sonnez (sonnette sur le coté droit en arrivant) de jour comme de nuit.

Si vous arrivez entre 08h00 et 17h30, il sera demandé (ou à la personne qui vous accompagne) d'aller au bureau des entrées pour effectuer l'admission.

Certaines circonstances au cours de la grossesse imposent un avis médical :

- Contractions utérines (plus de vingt par jour régulières et douloureuses)
- Perte de sang
- perte du liquide amniotique, disparition des mouvements actifs du bébé
- fièvre à partir de 38 °

Les urgences sont assurées 24h/ 24 par un médecin spécialiste et une sage-femme.

7 Votre séjour :

Un livret d'accueil et un questionnaire d'appréciation vous seront remis lors de votre admission. Le questionnaire d'évaluation du séjour est à remettre dans la boîte aux lettres située dans le hall du service. Vos suggestions sont les bienvenues et le cadre soignant du service est à votre disposition pour vous recevoir en cas de formulation de demandes ou souhaits.

La durée du séjour est variable et dépend du mode d'accouchement, de votre santé et de celle du bébé.

Une sortie à la carte ou précoce est possible et vous sera proposée par la sage-femme du service.

Une sage-femme libérale pourra venir vous accompagner lors de votre retour à domicile et vous sera proposée par le service. Un rendez-vous est à prendre impérativement avant votre sortie par vous même.

Des conseils de puériculture sont donnés par les auxiliaires et les sages-femmes.

Les mamans qui allaitent bénéficient d'une consultation d'allaitement dans le service le lundi et jeudi après midi avec la sage femme consultante en lactation. Les mamans qui donnent le biberon reçoivent des conseils pratiques personnalisés dans leur chambre avec les auxiliaires de puériculture

Un groupe de parole avec toutes les mamans et les bébés a lieu toutes les semaines pour parler du vécu de la naissance, de la sortie et autres questions à votre souhait.

8. Le personnel en maternité :

Les médecins passent dans votre chambre tous les jours avec une sage-femme.
Un pédiatre examine votre enfant dès la naissance et avant le retour à votre domicile.
Il assure une visite quotidienne dans le service du lundi au dimanche.

Une pédopsychiatre travaille avec les personnels de santé et peut vous rencontrer sur votre demande les mardis et vendredis matin.

Les sages-femmes : leur rôle est de surveiller la grossesse, animer les rencontres en préparation à la naissance, pratiquer les accouchements, assurer la surveillance de la mère et de l'enfant pendant le séjour, vous conseiller avant votre sortie.

Les auxiliaires de puériculture et aides-soignantes répondent aux besoins de l'enfant et de la mère, vous accompagnent lors de la toilette du bébé et donnent les conseils personnalisés selon votre bébé. Elles vous accompagnent pour l'alimentation de votre enfant.

Les agents des services d'entretien assurent l'entretien des locaux et de votre chambre tous les jours.

Les secrétaires assurent votre accueil et vos rendez-vous.

Le cadre sage-femme du service est à votre disposition pour vous rencontrer.

9. Téléphone et télévision :

Une hôtesse dans le hall est présente à partir de 11h00 à 17h00.

Il vous sera demandé une caution.

Les horaires et les tarifs pour le téléphone sont affichés dans le hall du service.

La télécommande attribuée à chaque patiente est sous la responsabilité de la société de location. Le personnel soignant ne gère pas les télécommandes et les téléviseurs

L'utilisation de téléphones portables est strictement interdite à l'intérieur de l'hôpital.

10. Conseils utiles pour un agréable séjour :

Une salle d'attente pour la personne accompagnante est située à proximité du bloc obstétrical.

Mentionner dès votre arrivée votre choix pour une chambre seule à la sage-femme qui vous accueille. Le service comprend 13 chambres seules avec douche et une chambre à 2 lits avec douche également.

Pour le papa, le service est ouvert toute la journée. Il peut venir assister au bain de son enfant le matin. Les enfants de moins de quinze ans ne sont pas admis dans le service à l'exception des frères et des sœurs. Les visites sont limitées à la famille proche.

A la demande du CLIN (comité de lutte contre les infections nosocomiales), les fleurs et les plantes sont interdites dans le service.

Les douches du service ont des filtres pour la prévention de la légionellose : l'eau coule donc très doucement dans votre intérêt.

Les sorties se font tous les jours après le repas de 12h30 et avant 16h30.

Conseils :

N'hésitez pas à prendre votre enfant pour le consoler lorsqu'il pleure. Nous demandons conseils et accompagnement.

Se faire aider pour tous les gestes de soins au nouveau-né pour partir confiante au domicile et les réaliser.

Vous pouvez le confier à l'hôtesse la journée durant vos absences de la chambre pour ne jamais le laisser seul.

La nuit, le bébé n'est confié que sur demande médicale aux équipes soignantes.

Il est important de coucher votre bébé uniquement sur le dos

Les lingettes ne sont pas à utiliser durant le séjour en maternité.

Merci de prévenir votre famille et vos amis qu'aucune information vous concernant ne sera donnée par téléphone même après insistance.

Pour l'accès en salle de naissance :

Les bagages volumineux ne sont pas autorisés dans le bloc obstétrical, les laisser dans votre véhicule. Une seule personne est autorisée en salle de naissance à assister la future maman.

A l'entrée du bloc obstétrical, la personne « désignée » par la patiente est priée de mettre une sur-blouse, des sur-chaussures et de se frictionner les mains par une solution hydroalcoolique.

11. L'accueil de votre enfant :

Les nouveau-nés sont sous la responsabilité de leurs parents durant le séjour. La nuit, nous vous conseillons de laisser l'enfant auprès de vous.

En salle de naissance, l'enfant sera installé en peau à peau dès sa venue au monde en l'absence de contre-indication médicale.

Aucun bain ne sera donné en salle de naissance et l'enfant prendra le sein de sa mère selon le choix réalisé. Une tétée de bienvenue est proposée à toutes les mamans pour le bien être du bébé et de la maman. Les mamans qui ont fait le choix du biberon peuvent en bénéficier aussi, si elles le souhaitent, sans pour autant remettre en cause leur choix initial.


Un projet de naissance écrit par les parents, présenté à la sage-femme de consultations prénatales est le garant d'une bonne communication entre les équipes et les souhaits des parents (choix des positions, etc.).

L'accompagnement de l'allaitement maternel est un projet de service soutenu par les équipes. Un suivi après la sortie est proposé aux mamans qui en ont le désir ou lors de sortie à la carte

Une auxiliaire de puériculture passera dans votre chambre pour expliquer la préparation des biberons lors d'un allaitement artificiel.

Aucun échantillon de lait artificiel ne sera donné pour la sortie (loi sur la commercialisation des substituts du lait maternel).

Le personnel vous souhaite une bonne grossesse et une naissance heureuse



Bienvenue parmi nous

Le personnel de la maternité vous souhaite un agréable séjour et reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous remercions de votre confiance.

Un questionnaire d'évaluation sur votre séjour est remis à l'entrée avec le livret d'accueil de l'hôpital. Toutes vos suggestions sont les bienvenues.

Un livre d'Or est à signer à la sortie.

Notes personnelles :